
Centre d'anthropologie sociale – CAS

Jean-Pierre Albert, Michel Bertrand, Gabriel Colletis, Denis Eckert, Michel Grossetti, Marie-Christine Jaillet, Marlène Albert-Llorca, Dominique Blanc, Marine Carrin, Chantal Bordes-Benayoun, Annie Paradis et Anne Bouchy



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19627>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 646-650

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Jean-Pierre Albert, Michel Bertrand, Gabriel Colletis, Denis Eckert, Michel Grossetti, Marie-Christine Jaillet, Marlène Albert-Llorca, Dominique Blanc, Marine Carrin, Chantal Bordes-Benayoun, Annie Paradis et Anne Bouchy, « Centre d'anthropologie sociale – CAS », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], 1 2009, mis en ligne le 15 mai 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19627>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Centre d'anthropologie sociale – CAS

Jean-Pierre Albert, Michel Bertrand, Gabriel Colletis, Denis Eckert, Michel Grossetti, Marie-Christine Jaillet, Marlène Albert-Llorca, Dominique Blanc, Marine Carrin, Chantal Bordes-Benayoun, Annie Paradis et Anne Bouchy

Jean-Pierre Albert, *directeur d'études*
Anne Bouchy, *directrice d'études à l'EFEO*

La mort et les religions. Études comparatives

- 1 AVEC Marlène Albert-Llorca, Alain Ballabriga, Anny Bloch-Raymond, Marine Carrin, Patrizia Ciambelli, Jean-Louis Ormières, Valérie Robin, Guillaume Rozenberg, Harald Tambs-Lyche, Sébastien Tank-Storper, Claudine Vassas.
- 2 Les séances ont été centrées sur le thème « Mort, religion et politique », avec deux orientations principales :
 1. Les enjeux des rites funéraires et de la mémoire des morts dans leurs rapports aux identités religieuses et politiques des populations. Ce premier domaine a fait l'objet de communications relatives au jeu social (dons, échanges, affirmations communautaires) ouvert par la mort d'une personne (A. Troy, Sénégal ; A. Avdeef, Tamil Nadu ; C. Brun, Inde du Nord), et aux formes de présentation publique du défunt dans les annonces nécrologiques de plusieurs quotidiens français (I. Lacoue-Labarthe).
 2. Les modalités religieuses et civiles de la prise en charge des situations de « mort collective » (guerres, catastrophes naturelles, etc.).
- 3 La mort massive de membres d'une société met en cause, de façon directe ou indirecte, la responsabilité du pouvoir politique, dont une des attributions essentielles est d'assurer au mieux la sécurité collective. Les États sont traditionnellement concernés à cet égard par les décisions relatives à la guerre et à la paix, le maintien de l'ordre public mais aussi, de plus en plus, à travers les politiques de santé publique et de sécurité civile. Ainsi, à la différence des morts « ordinaires », les héros ou victimes des guerres font souvent l'objet, aujourd'hui, d'un traitement commémoratif particulier associant parfois autorités laïques et religieuses. Il en va de même, à des degrés divers et à des

échelles communautaires variables, des victimes du terrorisme ou de malheurs publics. Des exposés ont ainsi été consacrés aux conséquences d'un attentat antisémite en Argentine (S. Tank) et aux affaires de profanations de cimetières juifs en France (A. Bloch). J.-L. Ormières a, quant à lui, présenté le dossier des traitements mémoriels contrastés des morts des guerres de Vendée. Tous posent le problème de la violence comme stratégie et, en fin de compte, de la définition du « sacré » pour soi et pour l'autre, ainsi que la question de ses relais dans le droit public.

- 4 Les interventions liées à cette thématique avaient en même temps pour but de préparer collectivement la participation de plusieurs membres du groupe au colloque franco japonais organisé à Tokyo dans le cadre du programme « Death and life studies » du Center of excellence de l'Université de Tokyo les 19, 20 et 21 septembre 2008 sur le thème : « La mort collective et le politique : constructions mémorielles et ritualisations ».

Jean-Pierre Albert, *directeur d'études*

Michel Bertrand, *professeur à l'Université Toulouse-II*

Gabriel Colletis, *professeur à l'Université Toulouse-I*

Denis Eckert, Michel Grossetti, Marie-Christine Jaillet, *directeurs de recherche au CNRS*

Problèmes d'épistémologie des sciences sociales

- 5 CE séminaire, réunissant anthropologues, économistes, géographes, historiens et sociologues, visait à confronter les questions théoriques, méthodologiques et épistémologiques rencontrées dans chaque discipline afin de repérer des convergences et lignes de force susceptibles de clarifier les présupposés et les modalités souhaitables des démarches interdisciplinaires. Les séances ont consisté en un bref exposé des représentants de chaque discipline sur le thème choisi, ces présentations étant suivies d'un débat général. Les thèmes retenus ont été : qu'est ce que tenir un discours d'anthropologue, sociologue, etc. ? ; les pratiques du terrain ; performativité des discours et usages sociaux ; preuve et généralisation ; modalités et limites de la prévision.
- 6 Le séminaire se prolongera l'année prochaine selon des modalités analogues, avec l'introduction de nouveaux thèmes et la reprise plus spécifique d'aspects des questions (par ex : la généralisation et les questions d'échelle) qui n'ont pu être abordés cette année avec assez de précision.

Marlène Albert-Llorca, *professeur à l'Université Toulouse-II*

L'Homme et la Nature : savoirs et pratiques

- 7 COMME les années précédentes ont alterné des séances où les intervenants, chercheurs du Centre ou invités, ont présenté une recherche en cours, et des séances de discussion autour de publications portant sur des notions jugées particulièrement importantes et/ou problématiques pour la thématique étudiée.

- 8 Des questions de deux types ont été abordées :
- 9 1) Celle, qui avait déjà occupé plusieurs séminaires antérieurs, du statut ontologique accordé aux êtres « naturels » ou à la « nature » dans différentes sociétés. Il s'agissait, en d'autres termes, de mettre à l'épreuve les propositions théoriques de Philippe Descola dans *Par-delà nature et culture* (2005) sur les « modes d'identification ». Deux séances, cette année, ont été centrées sur cette question.
- 10 Laura Rival (Université d'Oxford) a exposé les mythes relatifs à « l'arbre cosmique » dans les sociétés amazoniennes et plus particulièrement chez les Huaorani (Équateur) et montré qu'ils soulèvent la question de la catégorie de vie, qu'il semble nécessaire de spécifier à l'intérieur de la notion d'intériorité, la vie étant pensée comme intentionnalité et « agentivité » et distinguée de la conscience.
- 11 Anne Bouchy (EFEO) a mis en évidence, à partir de ses terrains sur les spécialistes des oracles au Japon, la complexité des rapports entre réalités naturelles et entités religieuses.
- 12 2) Deuxième axe du séminaire, les questions soulevées par les politiques de protection de la nature. Marlène Albert-Llorca a, dans ce cadre, exposé les grandes lignes du numéro trois des *Cahiers d'anthropologie sociale* : « Gouverner la nature », qui réunit plusieurs études sur des parcs naturels, réserves de biosphère etc. dans diverses régions du monde. Ont été également lus collectivement et discutés plusieurs articles ou chapitres d'ouvrages récents sur les notions de paysage, patrimoine naturel, biodiversité. La confrontation de ces lectures et des données sur les pratiques de protection concrètement mises en oeuvre par des institutions comme le Parc national des Pyrénées ou le Conservatoire national de botanique de Midi-Pyrénées ont conduit notamment à interroger les apports et les limites de l'évolution qui a conduit l'Union Européenne à adopter, à la suite de la Convention de Rio, la Directive habitats faune flore.
- 13 On peut inscrire dans cet ordre de réflexions la séance qu'ont animée conjointement Miguel Neau, botaniste, et Raphaële Garreta, chargée de mission à l'ethnologie au Conservatoire national de botanique de Midi-Pyrénées sur un événement qu'ils ont pu suivre de près : la commémoration de la traversée des Pyrénées effectuée en 1807 par le botaniste Augustin Pyrame de Candolle. L'objectif de cette « commémoration », ou plutôt de la réactivation de cette expérience – des botanistes, accompagnés de photographes, ont refait la traversée –, était de mesurer l'évolution de la diversité floristique depuis l'exploration de Candolle. De fait, comme l'a montré Raphaële Garreta, l'événement s'est surtout inscrit dans l'entreprise de construction du « panthéon » pyrénéiste qui a commencé avec la valorisation de l'oeuvre de Ramond de Carbonnières, inventeur des Pyrénées, et, plus largement, dans les avatars de la construction d'une identité des Pyrénées.

Dominique Blanc, *ingénieur d'études*
Marine Carrin, *directrice de recherche au CNRS*

Les savoirs de l'enfance. Transfer of Knowledge and Children Agency

- 14 CE séminaire s'est tenu, d'une part, en liaison avec l'axe « Apprentissages sexués » du Programme pluri-formations « Genre, sociétés et sciences sociales » de l'EHESS dont le Centre de Toulouse est partie prenante et, d'autre part, dans la perspective de la préparation de la session « Transfer of Knowledge and Children Agency » (d'où son sous-titre) organisée par une équipe du Centre d'anthropologie sous la responsabilité de Marine Carrin au sein de la Conférence internationale sur les sciences anthropologiques qui devait avoir lieu à Kunming (Chine) en juillet 2008 avant qu'elle ne soit soudainement annulée par les autorités chinoises et reportée à une date ultérieure.
- 15 La création de ce séminaire a été motivée par la prise en compte de l'attention portée ces dernières années aux compétences spécifiques des enfants et à une « culture enfantine » transmise entre pairs. On a pu montrer combien les enfants et les jeunes étaient des acteurs sociaux à part entière et qu'il n'était donc plus possible de concevoir la transmission culturelle comme l'effet d'une simple assimilation-apprentissage par les plus jeunes des normes et des valeurs de la société ou des groupes dans lesquels ils vivent. Les contenus et les modes d'expression des savoirs de l'enfance et de la jeunesse sont pris dans un processus complexe d'héritage, de rejet, d'emprunt et d'innovation que la comparaison interculturelle (plus particulièrement entre l'Inde et l'Europe) permet de mettre en évidence. C'est ce que Marine Carrin s'est attachée à montrer dans la séance introductive consacrée aux usages possibles de la notion de « peer culture » développée notamment par William Corsaro et ses collaborateurs. Dominique Blanc a fait le point, pour sa part, sur la relecture des notions d'éducation formelle et informelle à la lumière des travaux ethnographiques qui, au-delà du « curriculum caché » mettent l'accent sur les pratiques « non scolaires » à l'école, en particulier les pratiques collectives des élèves fortement structurantes mais illégitimes du point de vue de l'institution (jeux interdits, détournements d'écriture, bizutages, etc.). Les séances suivantes ont traité de divers sujets sur des terrains variés mais avec un souci comparatif constant. Il a notamment été question des jeux des enfants chez les Seerer (Sénégal) dans leur rapport aux initiations et à la transmission problématique de savoirs traditionnels (Aurélien Troy), des mêmes problèmes de transmission et d'innovation concernant la jeunesse dans le contexte tout différent de l'Inde tribale, chez les Saora (Cécile Guillaume) et chez les Santals (Marine Carrin). Harald Tambs-Lyche a traité pour sa part de la question des apprentissages formels et informels dès le plus jeune âge dans des familles de marchands de l'Inde. Les participants ont formulé au cours des débats qui ont animé les séances suivantes des propositions de contributions et des pistes de recherche qui conduisent les responsables à prolonger le séminaire en 2008-2009 tout en préparant la publication (en anglais et en français) des contributions qui devaient être présentées au Congrès de Kunming.

Chantal Bordes-Benayoun, *directrice de recherche au CNRS*

Diasporas, identités, religions

- 16 LE séminaire doctoral réunit chaque année entre douze et trente personnes, principalement des doctorants du Centre d'anthropologie sociale du LISST, des étudiants de master 2. Des enseignants-chercheurs et chercheurs y participent également.
- 17 La thématique du séminaire est élaborée au plus près des recherches en cours. Elle mêle apports théoriques, bibliographiques et questions méthodologiques.
- 18 L'accent a été mis sur la diversité religieuse et la circulation des migrants. Les exemples musulman, juif et celui des minorités chrétiennes ont permis d'actualiser et de discuter la notion de diaspora, dont l'emploi doit et l'extension doivent constamment être mis en question (Bordes-Benayoun et Schnapper, *Diasporas et nations*, Odile Jacob, 2006 ; *Les mots des diasporas*, Presses Universitaires du Mirail, 2008). Le séminaire a été ponctué par une journée d'étude sur les judaïsmes, qui a mis en évidence le pluralisme interne des diasporas, à travers des exemples contrastés (France, Maghreb, Amérique latine, États-Unis, Inde) et des thématiques particulièrement révélatrices de leur activité culturelle et symbolique (le Dabbuk, la transmission). La réussite de cette journée a jeté les bases du prochain colloque que le Centre d'anthropologie consacra aux judaïsmes en 2010.

Annie Paradis, *ingénieur d'études à l'Université Toulouse-II*

Anthropologie de la musique

- 19 L'ÉTUDE des opéras mozartiens a montré comment rite et musique étaient en permanence étroitement associés, déployant et explicitant les parcours d'apprentissage. Toute l'oeuvre lyrique mozartienne, en effet, décline un même cheminement qui mène les couples de jeunes héros, de l'inexpérience à la maturité. Ce cheminement et ses aléas s'inscrivent dans la musique même, puisque Mozart, à l'intérieur même de l'harmonie fait jouer, à des moments très précis, une manière de contre-musique, (marche des noces, fandango des *Noces de Figaro*, bal du *Don Giovanni*, etc.), voire même des conduites de bruit se faisant l'écho d'une dissonance sociale, d'un désordre, le rendant « ouïble ». Il s'agira, à partir de cette association étroite du rite et de la musique dans l'opéra mozartien d'élargir l'interrogation sur l'équivalence dissonance musicale/dissonance sociale à d'autres œuvres du répertoire lyrique, y compris contemporain.

INDEX

noms/mots/cles Centre d'anthropologie sociale – CAS